

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:101346-2010:TEXT:FR:HTML>

F-Saint-Romain-de-Colbosc: Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

2010/S 67-101346

AVIS DE MARCHÉ

Services

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT

Ville de St Romain de Colbosc
place Théodule Benoist BP 14
Attn: M. le maire
76430 Saint-Romain-de-Colbosc
FRANCE
Téléphone +33 232792460
Courrier électronique (e-mail): mairie-saintromain@wanadoo.fr
Fax +33 235201451

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:

ACR
15 rue Darcet
Attn: michel Fronty
75017 Paris
FRANCE

Téléphone +33 142939595
Fax +33 233517360

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:

ACAT Catelain reprographie
126 cours de la République
76600 Le Havre
FRANCE
Téléphone +33 235267004
Courrier électronique (e-mail): contact@acat.fr
Fax +33 235263696
internet: <http://www.acat.fr>

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées: Point(s) de contact susmentionné(s)

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S)

Autorité régionale ou locale
Services généraux des administrations publiques
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs Non

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

Mission de maîtrise d'oeuvre avec concours restreint relative à la construction d'un groupe scolaire maternel et primaire de 14 classes et d'une restauration scolaire pour l'ensemble.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services

Services

Catégorie de services: n° 12

II.1.3) L'avis implique

Un marché public

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats

Le présent concours sur esquisse porte sur les études et le suivi de travaux à réaliser dans le cadre d'une opération de construction d'un groupe scolaire maternel et primaire de 14 classes et d'une restauration scolaire pour l'ensemble sur un terrain situé au Sud-Ouest de la commune.

L'opération donnera lieu à un unique marché qui sera passé en application des articles 70 et 74 du code des marchés publics. La mission confiée sera constituée d'une mission de base au sens du décret n° 93.1268 du 29/11/93 à laquelle pourront être associées des missions complémentaires.

La présente consultation s'adresse à une équipe de maîtrise d'oeuvre présentant les compétences d'architecte, bureau d'études généraliste, bureau d'études structures, fluides, paysagiste et économiste. La mission débutera au cours du 2ème semestre 2010.

Le projet devra s'inscrire dans la démarche de développement durable sur un certain nombre de cibles sans recherche de labellisation.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

71000000

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)

Oui

II.1.8) Division en lots

Non

II.1.9) Des variantes seront prises en considération

II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) Quantité ou étendue globale

II.2.2) Options

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Sont à produire obligatoirement: déclaration du candidat, DC5 du 14.11.2008 accompagnée du document complémentaire obligatoire intitulé "Présentation et intérêt du candidat" - dit A3. Le DC5 devra être signé en original par une personne habilitée et devra faire état des moyens techniques, certificats de qualification professionnelle et certificat de qualité ou références équivalentes. Pour justifier de ses capacités le candidat peut demander que soient prises en compte les compétences, références et moyens d'autres opérateurs (dans ce cas il produit les mêmes documents concernant cet opérateur que ceux qui lui sont exigés et un engagement écrit de chacun de ceux-ci, justifiant qu'il dispose de leurs capacités pour l'exécution de ce marché). Le A3 présentera une référence en rapport avec l'opération et une référence de son choix, fera état des moyens humains et de la composition du groupement. A défaut du DC5 comportant le A3, la candidature sera rejetée.

En cas de groupement, il sera présenté la lettre de candidature et l'habilitation du mandataire par ses co-traitants - DC4 du 5.4.2007.

En complément le candidat peut produire toute pièce en liaison directe avec les prestations concernées telles que les références sous forme de plaquette couleur et/ou photos.

Attestations d'assurances en cours de validité.

En cas de redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés.

III.2.2) Capacité économique et financière

III.2.3) Capacité technique

III.2.4) Marchés réservés

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière

Oui

Architecte inscrit à l'ordre des architectes (ou équivalent pour les candidats étrangers).

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure

Restreinte

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer

Nombre d'opérateurs envisagé 3

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous

1. coût global du projet (honoraires de la MOE inclus). Pondération 50 %

2. qualité de la réponse au programme. Pondération 30 %

3. faisabilité technique du projet et sa qualité environnementale. Pondération 10 %

4. qualité de composition de l'ensemble. Pondération 10 %

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

- IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur**
2010-1
- IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**
- IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires**
Documents payants Non
- IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
12.5.2010 - 16:00
- IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
- IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**
français.
- IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**
- IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres**

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- VI.1) **IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE**
Non
- VI.2) **LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES**
Non
- VI.3) **AUTRES INFORMATIONS**
Nombre et montant des primes à attribuer:
3 primes d'un montant chacune de 23 200 euro (TTC) (maquette incluse).
Ce montant pourra être réduit dans l'hypothèse de prestations insuffisantes ou non conformes au règlement de concours, sur proposition du jury. L'indemnisation versée au lauréat constituera une avance sur ses honoraires.
Les candidatures pourront soit être envoyées ou déposées contre récépissé à la mairie de Saint Romain, soit faire l'objet d'un envoi électronique sur le site www.acat.fr.
Les modes de transmission des candidatures sont décrits dans le règlement de concours.
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 2.4.2010.
- VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**
- VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**
- VI.4.2) **Introduction des recours**
- VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**
- VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:**
2.4.2010